

Demandes pré budgétaires 2021

Table de concertation de l'industrie du
cinéma et de la télévision de la
Capitale-Nationale

Le 11 janvier 2021

Table de Concertation de l'Industrie du Cinéma et de la Télévision de la Capitale-Nationale (TCICTCN)

- Organisation québécoise sans but lucratif, fondée le 9 juin 2016, qui regroupe une quarantaine de maisons de production, d'associations, d'organisations, de travailleurs et d'entrepreneurs, œuvrant dans le secteur de l'audiovisuel et établis dans la région de la Capitale-Nationale, territoire situé entre Portneuf et Charlevoix, et incluant la Ville de Québec ;
- L'objectif principal est de mettre en place des stratégies, des actions et des moyens pour que la région de la Capitale-Nationale prenne la place qui lui revient dans le secteur de la création audiovisuelle et de la production indépendante, afin que celle-ci atteigne 10 % du volume de production originale québécoise.

L'économie de la Capitale-Nationale demeure l'une des plus vigoureuses du Québec



750 645 habitants (2019)

- 8,8 % de la population du Québec
- la troisième plus peuplée du Québec, derrière Montréal et la Montérégie

38,2 G\$ de PIB (2017)

- 9,9 % du PIB québécois
- occupe au Québec une place économique plus importante que son poids démographique

409 300 emplois (2019)

- 9,4 % des emplois du Québec

Taux de chômage de 3,5 % (2019)

- le deuxième plus bas taux de chômage au Québec derrière la région de Chaudière-Appalaches

En 2019, le nombre et la valeur des projets audiovisuels dans la région de la Capitale-Nationale ont augmenté par rapport à l'année précédente.

2019

41 projets

6,8 % du nombre de productions au Québec

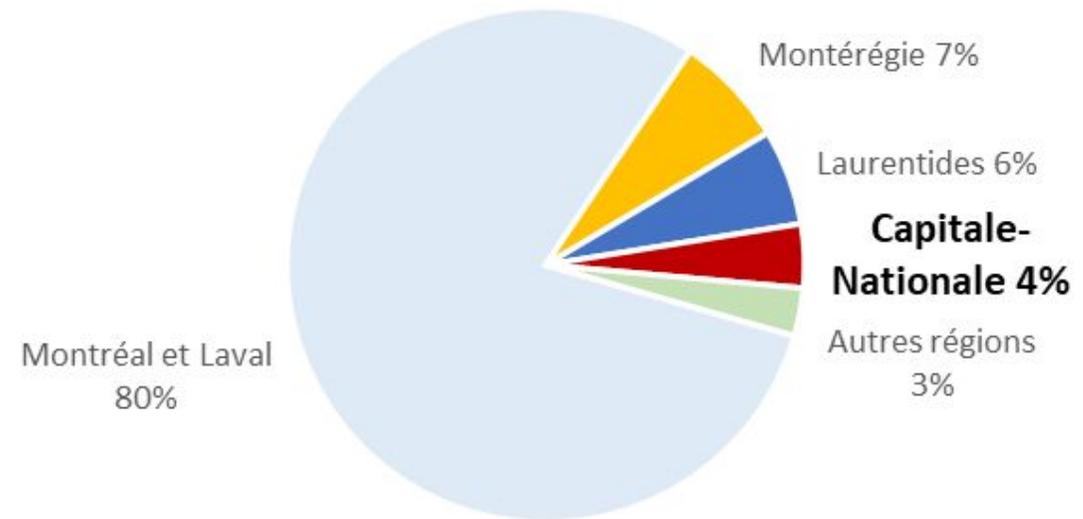
33,3 M\$

3,8 % de la valeur des productions au Québec

Toutefois, selon le Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec 2018, Montréal et Laval ont atteint un sommet en 2018 alors qu'il s'y est produit 84% du volume de l'industrie du cinéma et la télévision québécoise. (p.25)

Avec une moyenne de 80% entre les années 2017 et 2019, la métropole québécoise conquiert de plus en plus de terrain dans l'industrie audiovisuelle, rendant la concurrence féroce pour les producteurs établis en région auprès des décideurs et des acquéreurs de contenu télévisuel et cinématographique à la grandeur du pays.

Répartition de la valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante selon la région administrative (2017-2018-2019)

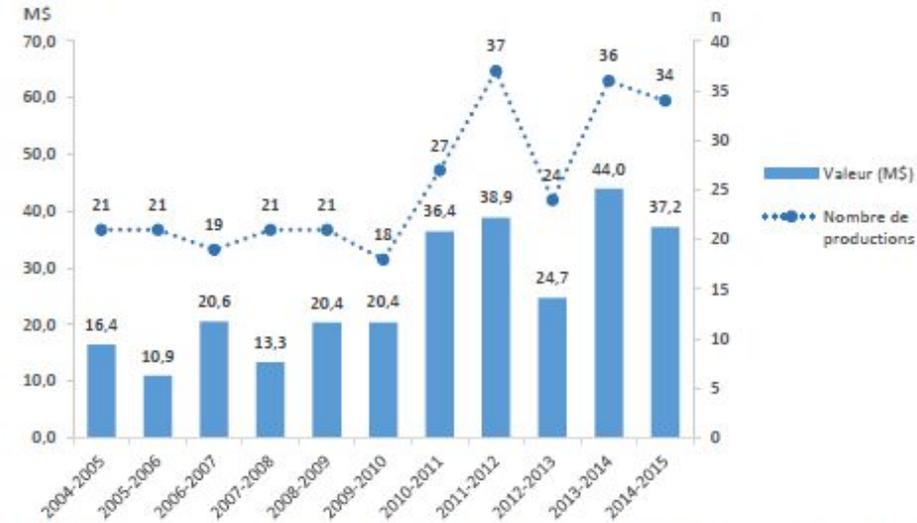


Profil de l'industrie cinématographique et télévisuelle dans la Capitale-Nationale

Au cours de la dernière décennie, la Table a pu observer que lorsque les producteurs de télévision et de cinéma établis dans les régions du Québec ont des incitatifs financiers adaptés à leur situation, la demande est stimulée auprès des acheteurs et le nombre de projets issus des producteurs établis en région augmente.

Cette observation a d'abord été constatée en 2010 à la suite de l'instauration d'un programme temporaire du gouvernement fédéral: le Fonds de l'amélioration de la programmation locale (FAPL) mis en place par le CRTC. Un programme de 100 000 000\$ annuel réparti 70% en anglais et 30% en français, où les régions du Québec allaient chercher une grosse part du gâteau de ce fonds non accessible aux métropoles.

Figure 1
Production cinématographique et télévisuelle indépendante¹, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2014-2015



1. Il s'agit de la part québécoise du devis de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle du Québec (CIRQ). La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs. Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Encadré 2

On mesure généralement le volume de production indépendante sur la base des coûts de production des œuvres admissibles au CIRQ. De plus, cette valeur exclut la production interne des télédiffuseurs, la valeur de la production étrangère et la valeur de la production par des producteurs non affiliés à des télédiffuseurs, mais qui n'est pas admissible au crédit d'impôt, par exemple, certaines émissions sportives et la production publicitaire.

La part québécoise du devis utilisée ici est un indicateur de la part des dépenses effectuées au Québec et n'inclut pas l'apport des coproducteurs. Au cours des cinq dernières années, l'apport des coproducteurs équivaut à 13% des coûts des productions indépendantes dans l'ensemble du Québec.

Avec ses propres règles de distribution, ce fonds a été mis en disponibilité aux télédiffuseurs canadiens pour déclencher la production de programmation télévisuelle hors des métropoles. À la suite de cet incitatif mis en place, à titre d'exemple, dans la région de la Capitale-Nationale, la Table a constaté une augmentation du nombre de projets tout comme une augmentation significative du volume de production. Le programme a été actif de 2010 à 2014. La valeur de production de la région de la Capitale-Nationale a plus que doublé. Elle est passée de 20 000 000\$ à un sommet de 44 000 000\$ à la dernière année du programme.

Toutefois, à la fin des investissements du FAPL en 2014, l'une des grandes régions utilisatrice du fonds, la Capitale-Nationale, a vu la courbe de son volume de production redescendre.

Évolution de la valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante de la Capitale-Nationale



Profil 2018 de la production audiovisuelle dans la région de la Capitale nationale

Baisse de 9 % de la valeur de la production audiovisuelle en 2018⁶

- À 28,5 M\$, la valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante de la région est à son plus bas niveau depuis 2013 ;
- À 3,2 %, la part de la Capitale-Nationale dans la valeur totale des productions du Québec en 2018 est la plus basse de ces neuf dernières années ;
- Le nombre de projets a quant à lui augmenté, passant de 32 à 38 ;

Au printemps 2018, cherchant à freiner cette courbe descendante, la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale a suggéré au Fonds des médias du Canada (FMC) de revoir sa mesure incitative de langue française au Québec, la mesure linguistique la moins bien nantie du fonds canadien, afin de stimuler l'intérêt des télédifuseurs pour la production régionale du Québec.

Le fonds a décidé de revoir la mesure en haussant de 10 à 15% son support à la production régionale québécoise. Pour la première fois de son existence, cette enveloppe budgétaire de 2 250 000\$ s'est volatilisée en moins de 24 heures. Avant ce changement de pourcentage, il arrivait que l'enveloppe destinée aux producteurs régionaux ne soit pas entièrement sollicitée faute de compétitivité avec les autres mesures incitatives offertes par le FMC.

Depuis 2018, cette hausse de participation financière du FMC de 5% pour les projets régionaux francophones du Québec, la mesure incitative pour les producteurs québécois établis à 150 km de Montréal, connaît le même succès. Pour la troisième année consécutive, l'aide totalisant 2 700 000\$ est épuisée en moins de 24 heures.

Depuis l'année 2019-2020, l'aide maximum par projet a été plafonnée à 225 000\$. Encore cet automne, avec un ajout additionnel non préalablement annoncé de 500 000\$ à l'enveloppe de 2 700 000\$ allouée à la production régionale de langue française du Québec, le surplus a été épuisé en 3 jours.

Devant le manque à gagner, certains producteurs régionaux francophones québécois se sont même mis à produire en anglais pour accéder à la mesure incitative en anglais en milieu minoritaire du FMC. Cette mesure est plus substantielle et offre une aide allant jusqu'à 900 000\$ par projet admissible, un apport consistant surtout pour les projets en animation qui ont de la difficulté à se financer.

Constatant que l'intérêt des diffuseurs pour les projets régionaux est étroitement relié à leur financement lorsqu'il est plus solide, il est donc évident pour les producteurs établis dans les régions à 150km de Montréal qu'ils pourraient participer à la relance de la production audiovisuelle, s'ils avaient le soutien financier adéquat dans le cadre du financement de leurs productions.

Voyant le leadership du gouvernement actuel en culture, la TCICTCN fait appel à votre appui pour stimuler la diversité des lieux de production et l'inclusion des régions dans la relance de la production audiovisuelle québécoise.

En 2020, le gouvernement du Québec, le ministère de la Culture et des Communications et la Société de développement des entreprises culturelles (Sodec), ont fait preuve d'agilité en cinéma et en télévision pour permettre à ce secteur économique de produire et continuer de divertir le public québécois, privé d'événements et de sorties culturels. Avec ses aides dédiées, la Sodec a permis aux producteurs d'ici d'offrir des moments forts et rassembleurs à la télévision avec des émissions et des films d'ici.

Voulant participer à la relance et désirant continuer de donner du travail aux entrepreneurs, aux créateurs et aux techniciens de cinéma et de télévision établis dans les régions du Québec, la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale demande au gouvernement du Québec de mettre sur pied un programme destiné à la production régionale..

La demande générale de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale est

- *que le gouvernement du Québec injecte une somme récurrente de 3 200 000\$ destinée à la production régionale parce que la relance de l'industrie de la production audiovisuelle ne peut se faire sans la contribution des producteurs établis dans les régions du Québec, à 150 km de Montréal.*

Et plus spécifiquement pour sa région, la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale demande

- *que le Secrétariat à la Capitale-Nationale et que le ministère de la Culture et des Communications avec la Ville de Québec haussent ensemble de 625 000\$ leur soutien à la production des longs métrages et des séries télé annuellement*
- *et pérennise l'appel à projets en animation et en production de contenu interactif riche.*

La Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale vous remercie de l'attention que vous porterez à ces demandes visant à inclure les régions, dont la Capitale-Nationale, dans le défi de relance économique qui s'annonce pour 2021. L'industrie du cinéma et de la télévision est un secteur important dans cette relance et nous souhaitons que vous serez aussi convaincus que nous du bien-fondé de notre requête et de son importance face aux défis auxquels font face les producteurs régionaux.

Les membres de la TCICTCN.